

Les morisques et la sédentarité

BERNARD VINCENT

(*École des Hautes Études en Sciences Sociales*)

Résumé : Les morisques ont tenté pendant plus d'un siècle de concilier deux exigences incompatibles, celle de professer l'islam clandestinement et celle de leur profond attachement à leur sol. Entre la foi et la terre. Être musulman et être espagnol. Tenir également compte de ces deux pôles est une tâche indispensable, parfois oubliée, voire niée par la recherche récente.

De fait les morisques qui ont aspiré massivement à la sédentarité ont été amenés à une pratique intense de la mobilité, dans certains cas volontaire, le plus souvent contrainte. L'histoire des expulsions, celle de 1609-1614 comme celle de 1569-1570, traduit pourtant la volonté de nombre de morisques de demeurer espagnols.

Mots-clés : morisques, sédentarité, expulsions, mobilité

Abstract: For over a century, the Moriscos have tried to reconcile two incompatible requirements: that of professing Islam clandestinely and that of their deep attachment to their soil. Between faith and land. To be Muslim and Spanish altogether. Taking these two poles into account is an indispensable task, sometimes forgotten or even negated by recent research.

In fact, the Moriscos, who have massively aspired to a sedentary life, have been led to an intense practice of mobility, in some cases voluntary, most often constrained. And yet, the very history of their expulsions - that of 1609-1614 as well as that of 1569-1570 - reflects the desire of many Moriscos to remain Spanish.

Key wo

rds: moriscos, sedentarity, expulsions, mobility

Dans son livre *Truands et misérables*, le grand historien médiéviste Bronislaw Geremek affirme que le nomadisme est au XIV^e ou au XV^e siècles un phénomène « inquiétant et méprisable ». On peut étendre sans la moindre hésitation ce constat à la période postérieure tant les Temps Modernes ont été prolixes en expressions péjoratives, textes répressifs et condamnations à l'égard d'individus qui par leurs pratiques mettaient en cause l'une des normes de la société, la stabilité.¹ Et si *nómada* ou *nomadismo* sont absents du *Tesoro de la lengua castellana* que Sebastián de Covarrubias publia en 1611, le long commentaire que lui suggère le verbe *vagar* ne laisse aucun doute quant à la perception commune de ceux qui ne cessent de changer de lieu. *Vagar*, peut-on lire, c'est « andar ocioso de un lugar a otro, del verbo VACARE.

¹ Bronislaw GEMEREK, *Truands et misérables dans l'Europe moderne (1350-1600)*, Paris, Gallimard / Julliard, 1980.

No me vaga, no tengo lugar ni espacio. Vagamundo el que se anda ocioso o vagando por todas partes. Contra los vagamundos ay leyes del reyno, y en todas las repúblicas bien concertadas las tienen, porque éstos son muy perjudiciales, y si no tienen de que comer lo han de hurtar o robar... ». Le vagabond, et par extension le nomade, est bien capable d'une double et fondamentale transgression, il ne travaille pas, il est sans feu ni lieu. Sa condition de « demeurant partout », expression que Bronislaw Geremek a mise en exergue, en fait un être inquiétant, un « inutile au monde ».

Il s'agit bien, par ces termes de stigmatiser ceux qui n'ont aucun rattachement connu. On distingue ces demeurant partout de ces autres qui se déplacent de manière passagère dans le but d'améliorer, nous dit encore Bronislaw Geremek, les conditions de leur vie. Il est une mobilité acceptée et une mobilité condamnée. La différence entre les deux formes est extrêmement claire au tournant des XV^e et XVI^e siècles. Les départs pour le Nouveau Monde ne cessent de se multiplier sans inquiéter qui que ce soit. Les migrants sont à la recherche d'une stabilité plus profitable et de toute manière on ne peut qu'être frappé à quel point les distances tant temporelles que géographiques n'ont pas empêché le maintien des relations entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés. Rocío Sánchez et Isabel Testón ont joliment intitulé un ouvrage où elles ont réuni nombre de lettres échangées entre Ancien et Nouveau Monde « el hilo que une ».² Malgré leur éloignement, les migrants conservent leur point d'attache traditionnel. Et même si le fil n'est pas entretenu directement ou indirectement il n'y a pas rupture. C'est le sens de dispositions testamentaires garantissant leur part d'héritage aux fils partis au lointain dont on est sans nouvelles, mais dont on espère toujours qu'ils n'oublient pas d'où ils viennent.

La mobilité condamnable est à cette époque bien entendu celle des tziganes. Apparus en France et en Espagne dans les années 1420, ils ont été somme toute dans un premier temps bien accueillis. Ils se présentaient en pèlerins, forme particulièrement valorisée de la mobilité. Mais leur itinérance sans fin et sans but provoqua bientôt la méfiance et l'hostilité des populations sédentaires. Les premières mesures stigmatisant leur mode de vie furent promulguées par les souverains de Castille et d'Aragon en 1492. Beaucoup d'autres suivirent en Espagne comme dans le reste de l'Europe.³

Il ne faut pas oublier que l'une des peines les plus couramment prononcées tant par les juridictions civiles que par les juridictions ecclésiastiques, par exemple par la juridiction

² Rocío SÁNCHEZ RUBIO et Isabel TESTÓN NÚÑEZ, *El hilo que une, las relaciones epistolares en el Viejo y el Nuevo Mundo*, Mérida, Universidad de Extremadura, 1999.

³ María Helena SÁNCHEZ ORTEGA, *Documentación Selecta sobre la Situación de los Gitanos Españoles en el siglo XVIII*, Madrid, Editora Nacional, 1977.

inquisitoriale, était celle de bannissement, de *destierro* urbain ou territorial. Le terme espagnol est très évocateur du sens de cette condamnation : il s'agissait d'exclure pour un long temps ou à jamais de la terre traditionnelle de résidence de l'intéressé, donc de mettre en péril sa sédentarité. Covarrubias est on ne peut plus explicite quand il définit le verbe *desterrar*. C'est, dit-il, « echar a uno de su tierra. Es pena ordinaria de vagamundos y de gente pernicioso a la república, y para limpiarla los echan della ». Le *destierro* était une mesure à portée individuelle dont le pendant collectif est celle de l'expulsion, moyen auquel les états ont eu souvent recours à la fin du Moyen Age et au cours des Temps Modernes pour éliminer leurs minorités ethniques.

C'est dans ce cadre général qu'il faut considérer le destin des morisques qui étaient les musulmans espagnols convertis au christianisme en 1502 pour ceux qui vivaient au sein des territoires relevant de la Couronne de Castille, en 1525 pour ceux relevant de la Couronne d'Aragon. L'historiographie a eu tendance à considérer que l'édit de 1502 concernant les musulmans de Castille et celui de la fin de l'année 1525 concernant les musulmans d'Aragon leur imposaient de recevoir le baptême. Or les textes sont similaires à ceux qui avaient été adressés en 1492 aux juifs de Castille et d'Aragon (il y eut déjà deux édits distincts) pour lesquels on a retenu la mesure d'expulsion.⁴ Sans aucun doute la différence de perception provient de ce que confrontée à une terrible alternative la majorité des juifs espagnols a opté pour l'exil tandis que dans les mêmes circonstances la majorité des musulmans a décidé de recevoir le baptême pour pouvoir rester. Il serait hasardeux d'imaginer un plus grand attachement des uns ou des autres à leur foi ancestrale ou à leur terre mais il est avéré que la solution adoptée par la plupart des morisques a été mûrement réfléchie. Il a été alors débattu par les communautés musulmanes méditerranéennes de la licéité de la dissimulation, et donc de la pratique clandestine de l'islam sous domination chrétienne. Admettre la possibilité de la *taqiyya* – la dissimulation – conduisit les morisques à demeurer sur place et ainsi à n'abandonner ni leur foi ni leur terre.⁵ Une telle attitude traduit bien le profond attachement à la terre. Et ce d'autant plus qu'il existait une longue tradition d'émigration des musulmans de la péninsule ibérique vers le Maghreb au fur et à mesure de la progression des chrétiens vers le sud. Ces émigrés sont appelés andalous – par référence à al-Andalús – dans toute l'Afrique du Nord. Cependant au cours du Moyen Âge les musulmans qui ne voulaient pas vivre sous autorité chrétienne avaient le choix entre franchir le détroit de Gibraltar ou s'installer dans un territoire d'Espagne sous contrôle

⁴ Luis SUÁREZ FERNÁNDEZ, *La expulsión de los judíos. Un problema europeo*, Barcelone, Ariel, 2012 ; Miguel Angel LADERO QUESADA, *Los Mudéjares de Castilla en tiempo de Isabel I*, Valladolid, Instituto Isabel la Católica, 1969.

⁵ Voir le dossier « Taqiyya ; disimulo legal », réuni dans la revue *Al Qantara*, XXXIV 2, juillet-décembre 2013, p. 345-546.

musulman. Certains ont ainsi vécu dans le royaume nasride de Grenade après la chute de Valence, de Cordoue ou de Séville au XIII^e siècle. Cette éventualité disparut en 1492. Le dilemme, terre ou foi, se posait en des termes inédits. On sait que tout au long de la guerre de Grenade (1482-1492) des groupes de musulmans ont gagné principalement le Maroc et encore en 1493, Boabdil l'émir déchu, suivi de milliers de fidèles, s'exila. D'autres empruntèrent le même chemin au cours des années suivantes mais en nombre limité. De fait les morisques n'avaient aucune culture de la diaspora. La plupart de leurs communautés ont fait la preuve de la force de leurs liens à leurs lieux d'origine.

Il s'agit là d'une réalité d'une extrême importance car très récemment des chercheurs ont soutenu la thèse de la non-espagnolité des morisques. Elle vient d'être longuement développée dans une *Histoire de Grenade*, publiée par Sophie Makariou et Gabriel Martinez-Gros, au printemps 2018.⁶ On peut ainsi lire que « les morisques se veulent et se disent radicalement antichrétiens et antiespagnols » (p. 142) ou que les chroniques espagnoles sont « aussi fascinées par l'hostilité des Morisques que les Morisques le furent par l'impérieuse nécessité de ne pas être espagnols » (p. 143). Le récit qui est alors fait de la rébellion de 1568-1570 des morisques du royaume de Grenade est établi sur ces bases, Espagnols contre Morisques, par exemple « les Espagnols ne font pas de prisonniers. Les combattants morisques sont systématiquement exterminés » (p. 163) ou « Farax Aben Farax (l'un des leaders du soulèvement) décide alors de se rendre aux Espagnols » (p. 163) ou encore « La mort d'El Habaqui (autre notable morisque) est cachée aux Espagnols comme aux Morisques » (p. 166). Ces diverses citations qui parsèment l'ouvrage sont des déclinaisons de l'affirmation radicale que l'on trouve p. 102. « Etrangement l'idée que les Morisques, héritiers des Grenadins, étaient des Espagnols fut reprise avec ampleur par les libéraux espagnols du XIX^e siècle, hostiles à leur expulsion ».

Or il faut rapprocher le long développement sur la non-espagnolité des morisques qui court dans cet ouvrage des termes d'un compte-rendu de l'ouvrage de l'arabisant espagnol Serafin Fanjul, *Al-Andalus, l'invention d'un mythe*, publié aux éditions de l'Artilleur en 2017, fait par Gabriel Martinez-Gros et paru dans la revue *L'Histoire* dans le numéro 433.⁷ Le livre de Fanjul

⁶ Sophie MAKARIOU et Gabriel MARTINEZ-GROS, *Histoire de Grenade*, Paris, Fayard, 2018

⁷ *L'Histoire*, n°433, mars 2017. Le contenu et même le ton de ce compte-rendu sont extrêmement surprenants quand on se souvient que Gabriel Martinez-Gros a été un des premiers chercheurs ayant dénoncé l'islamophobie de la thèse que Sylvain Gouguenheim exposait dans son livre *Aristote au Mont Saint-Michel* publié en 2008. Gouguenheim y contestait l'importance de la participation du monde islamique à l'élaboration des savoirs en Europe à l'époque médiévale. Rappelons qu'au contraire Serafin Fanjul a salué l'apport du livre de Gouguenheim « excellent, bien structuré, magnifiquement documenté et c'est ça qui fait mal ». Les louanges de Martinez-Gros au livre de Fanjul rejoignent celles des revues, de *Polémia* à *Blanche Europe*, appartenant à la mouvance d'extrême-droite française. Dans *Blanche Europe* on peut lire à la date du 7 janvier 2018 que « la thèse principale (de Fanjul) consiste à prouver qu'Al Andalus n'avait rien à voir avec le monde occidental en train de naître et de

est salué avec enthousiasme et Martinez-Gros ponctue un paragraphe en faisant sienne une affirmation du professeur espagnol « Et enfin non, les morisques n'étaient pas des Espagnols et ne voulaient pas l'être ». Et il enchaîne dans le paragraphe suivant : « Serafin Fanjul insiste surtout sur un point décisif : les thuriféraires d'Al-Andalus et des morisques coupent Al-Andalus de son domaine naturel d'appartenance islamique, ce qui leur interdit d'y rien comprendre ».

Il convient de préciser que l'édition française du livre de Fanjul est la somme de la traduction de deux ouvrages : *Al-Andalus contra España, la forja del mito* et la *Quimera de al-Andalus*, parus respectivement à Madrid en 2000 et en 2004. Et que si la maison d'édition de la version originale en espagnol a acquis un immense prestige fondé sur la qualité et la diversité de ses publications, en particulier en sciences sociales, la maison d'édition française l'*Artilleur* s'est spécialisée plus particulièrement dans deux domaines : celui du climatoscepticisme et celui des études islamiques avec une constante expression islamophobe.⁸ Derrière un propos cohérent et largement admis par la recherche, à savoir que la convivance entre les trois religions du livre dans la péninsule Ibérique au Moyen Âge est un mythe, il y a chez Serafin Fanjul la volonté de convaincre le lecteur que les musulmans d'aujourd'hui comme ceux du XVI^e siècle s'opposent à l'assimilation au monde européen occidental. Après avoir affirmé dans un chapitre que les morisques n'étaient en aucune manière Espagnols, il termine le suivant intitulé « Gitans et morisques » :

En la España de hoy, generosa y abierta a todas las etnias, culturas y religiones como es – sólo nos queda hacer votos por la integración como españoles en la plenitud de sus derechos y deberes de todas las minorías actuales, ya sean gitanos o inmigrantes de cualquier procedencia. Pero para que tan deseable objetivo se logre no basta una sola voluntad, hacen falta dos.⁹

On voudra bien m'excuser de ce long excursus mais il me semble indispensable à la fois à la compréhension des faits du passé et à l'évaluation des enjeux en cours dans le monde où nous vivons. J'ai en quelque sorte déjà répondu ailleurs à Serafin Fanjul qu'il était indispensable de se demander comment les vieux-chrétiens contemporains des morisques considéraient ces derniers, Espagnols ou non.¹⁰ Et j'ai apporté de nombreuses références les traitant d'Espagnols.

connaître des premiers développements, mais qu'elle était tout entière immergée dans le monde islamique ». Martinez-Gros dit-il autre chose ?

⁸ L'édition française du livre de Serafin Fanjul a fait l'objet dans *Le Figaro* du 26 octobre 2017, d'un compte-rendu très flatteur de la part de Paul-François Paoli, auteur en 2018 du livre *L'imposture du vivre ensemble* aux mêmes éditions de l'Artilleur.

⁹ Serafin FANJUL, *La quimera de al-Andalus*, Madrid, Siglo Veintiuno, 2004, p. 116.

¹⁰ Bernard VINCENT, « Une étrange question : les morisques sont-ils espagnols ? », B. Vincent, *L'Islam d'Espagne au XVI^e siècle, résistances identitaires des morisques*, Paris, Bouchène, 2018, p. 21-30 ; publié antérieurement

En voici une nouvelle que je n'avais pas encore citée. Le juriste et chroniqueur de Grenade Francisco Bermúdez de Pedraza écrit dans son *Antigüedad y excelencias de Granada*, rédigée au plus tard en 1602 et publiée en 1608, à propos du maniement des armes que « los Moros del Reyno de Granada en qualquier ocasión publica, que aunque Moros fueron españoles, que bastava uno para tres de otra nación ». Il n'existe aucun texte de l'époque soutenant le contraire.¹¹

Nier que les morisques étaient Espagnols est une thèse très récente. La première manifestation, qui me semble inconsciente, et qui n'a guère attiré l'attention, provient de Fernand Braudel lorsqu'il a donné pour titre à son article fondateur des *Annales ESC* en 1947 « Espagnols et Morisques »¹². Les suivantes, précisément sont celles de Fanjul et de Martinez-Gros. Toutes les trois s'inscrivent dans un contexte lourd, celui du colonialisme dans le premier cas, celui des migrations contemporaines dans les deux derniers. Les expressions sont d'autant plus surprenantes qu'au XVI^e siècle les autorités espagnoles prenaient soin de distinguer les convertis autochtones provenant de l'Islam de ceux étrangers venus d'ailleurs, presque toujours de l'Afrique du Nord, autrement dit les morisques barbaresques (appelés aussi gazis).¹³

Je reviens une dernière fois à la phrase de Gabriel Martinez-Gros et Sophie Makariou : « les morisques se veulent et se disent antichrétiens et antiespagnols ». Elle ne correspond, me semble-t-il, en rien à la réalité et, exprimée de cette manière, est imprudente et dangereuse. Bien évidemment il importe de ne pas couper les morisques de leur domaine d'appartenance islamique. Sur ce point Gabriel Martinez-Gros a raison à condition malgré tout de tenir compte de la diversité des situations existant au sein du monde morisque ; certains, assurément minoritaires, s'étant définitivement éloignés de l'islam. Les morisques n'ont jamais constitué un bloc homogène et les fissures se sont multipliées avec le temps. C'est là l'un des enseignements majeurs de la recherche depuis trente ans. Et c'est ce que Cervantès évoque éloquemment dans la seconde partie de *Quichotte*.¹⁴

Cependant, et ceci est essentiel, les morisques ont dans leur majorité constamment tenté d'être à la fois musulmans et Espagnols alors que les édits castillan de 1502 et aragonais de

sous le titre « Una extraña pregunta ¿eran españolas los moriscos ? », *Identidades y fronteras culturales en el mundo ibérico en la Edad Media*, José Betrán, Bernat Hernández, Doris Moreno (eds.), Bellaterra, Universidad Autònoma de Barcelona, 2016, p. 121-130.

¹¹ Francisco BERMÚDEZ PEDRAZA, *Antigüedad y excelencia de Granada*, Madrid, Luis Sánchez, 1608 ; réed. Grenade, Ayuntamiento de Granada, 1981.

¹² Fernand BRAUDEL, « Conflits et refus de civilisation : espagnols et morisques au XVI^e siècle », *Annales ESC*, 1947, P. 397-410.

¹³ B. VINCENT, « Exilio interior y refugio internacional : los musulmanes de la España Moderna », Igor Pérez Tostado et José Javier Ruiz Ibañez (éds.), *Los exiliados del rey de España*, Madrid, Fondo de Cultura Económica, 2015, p. 77-106.

¹⁴ Miguel de CERVANTES, *El ingenioso hidalgo don Quijote de la Mancha*, Seconde partie, chapitres LIV et LXIII.

1525 les sommaient de choisir entre leurs deux exigences. J'ai rappelé plus haut qu'aucun texte ne conteste leur condition d'Espagnol. Qu'il soit *natural* et *vecino* de Calatayud en Aragon, de Benaguacil au cœur du pays valencien ou de Cadiar, dans les Alpujarras grenadines, le morisque est profondément attaché à sa terre. Les documents de tous types les désignent comme tagarins (ou aragonais), valenciens, grenadins, castillans ou tout simplement *naturales* de tel ou tel lieu ou de tel ou tel royaume (Grenade, Séville, Murcia, Valencia etc...). Il est significatif que le mémoire de Francisco Nuñez Muley, l'un des rares écrits émanant directement des morisques, rédigé par un notable grenadin en réponse aux mesures acculturantes adoptées par la Couronne en 1566 emploie le terme *naturales* plus de 60 fois.¹⁵

Les morisques n'ont cessé de manifester individuellement ou collectivement leur profond attachement à leur terre d'origine et à exprimer leur goût pour une vie sédentaire. Je voudrais en donner ici trois exemples. Le premier se situe dans les années 1570-1590 peu après l'épisode majeur de la rébellion des morisques grenadins qui les a vus tenir la dragée haute aux armées royales de la fin de l'année 1568 à la fin de l'année 1570.¹⁶ Environ 80.000 morisques, rebelles ou « morisques de paix » ont dû abandonner le royaume de Grenade pour être dispersés dans d'autres territoires de la couronne de Castille. Mais les retours clandestins dans les lieux d'origine ont été si nombreux que les autorités en sont venues à organiser des expulsions de groupes plus ou moins importants, en 1572, en 1573, en 1574 etc. Celle de 1584, la plus systématique, a affecté 3.500 personnes.¹⁷ Mais parallèlement les morisques installés dans les villes diverses, de Tolède à Séville, cherchent à convaincre Philippe II et les membres des Conseils Royaux à les laisser revenir sur leurs terres d'origine. Des négociations initiées depuis 1577 s'éternisent jusqu'en 1593. Elles sont du côté morisque conduites par Alonso de Granada Venegas, qui appartient à une famille bien en cour et au prestige considérable parmi les morisques grenadins exilés. Il est question dans les années 1580 du retour de 3 à 4.000 familles moyennant le paiement d'une contribution substantielle des minoritaires qui se mobilisent à ces fins. Cette affaire est l'occasion d'échanges nourris entre communautés parcourues par un fol espoir finalement déçu.¹⁸

¹⁵ Le mémoire de Francisco Nuñez Muley a été plusieurs fois publié, la première par Raymond FOULCHE-DELBOSC, « Memoria de Francisco Nuñez Muley », *Revue Hispanique*, tome 6, n° 18, 1899, p. 205-239. On retrouve cette même version dans la deuxième édition du livre d'Antonio GALLEGO BURIN et Alfonso GAMIR SANDOVAL, *Los moriscos del Reino de Granada según el sínodo de Guadix de 1554*, Grenade, Universidad de Granada, 1996, p. XXXV – LII.

¹⁶ Antonio DOMÍNGUEZ ORTIZ et B. VINCENT, *Historia de los moriscos, vida y tragedia de una minoría*, Madrid, Revista de Occidente, 1978.

¹⁷ Carlos Javier GARRIDO GARCÍA, « La expulsión de los moriscos del Reino de Granada de 1584. El caso de Guadix y su tierra », *Miscelánea de Estudios Arabes y Hebraicos (sección Arabe-Islam)* 51, 2002, P. 107-131.

¹⁸ B. VINCENT, « Los moriscos granadinos y la Monarquía (1570-1609) », José Ignacio FORTEA et Juan Eloy GELABERT édés., *Ciudades en conflicto (siglos XVI-XVIII)*, Madrid - Valladolid, 2008, p. 163-180.

Le 4 avril 1609 Philippe II ordonne l'expulsion de l'ensemble des morisques d'Espagne à l'exception d'épouses de vieux-chrétiens, d'esclaves, d'enfants, de morisques considérés comme d'authentiques chrétiens. L'entreprise a concerné près de 300.000 personnes expulsées par étapes. Les premiers furent les morisques du royaume de Valence embarqués entre septembre et décembre 1609 dans les ports de Vinaroz, Denia, Moncofar, Valence et Alicante et emmenés à Oran et d'autres ports de l'ouest algérien. Suivirent les andalous et les murciens début 1610, puis ceux d'Aragon et de Catalogne et enfin ceux de Castille au milieu de l'année. Mais partout il y eut des résistances, les unes armées comme dans la zone montagneuse du royaume de Valence, les autres pacifiques avec l'éventuelle complicité de vieux-chrétiens parfois désintéressés, parfois intéressés. Ont commencé alors des opérations de « perfeccionamiento » d'autant plus importantes que partout étaient signalés des retours clandestins. Cette question déjà évoquée dans les années 1950 par Henri Lapeyre et Antonio Domínguez Ortiz a fait récemment l'objet de travaux approfondis. Trevor Dadson s'est attaché au cas de la population d'un village de la Mancha, Villarubia de los Ojos, et plusieurs études ont porté sur la région de Murcie, surtout sur le Val de Ricote où le phénomène a occupé tant la Monarchie que les autorités locales pendant de longues années.¹⁹ On sait par exemple que des morisques catalans débarqués en Provence ont réussi à rejoindre les villages de la basse vallée de l'Èbre d'où ils venaient. Ou que des andalous embarqués à Séville à destination de Marseille – lieu choisi parce que les morisques gagnant des terres chrétiennes avaient le droit d'emmener leurs jeunes enfants – soudoyaient les capitaines des navires pour toucher terre au Maroc. Si beaucoup y demeuraient, d'autres en profitaient pour revenir en Espagne. Ou encore que les morisques du val de Ricote, partis de Carthagène en direction de l'Italie, s'entendaient avec les marins pour faire escale à Ibiza et gagner le royaume de Valence.

Même si toute évaluation du nombre de ceux qui parvinrent, officiellement ou non, à rester et de ceux qui réussirent à franchir tous les obstacles pour retrouver leur patrie est pour le moins fragile, le mouvement a été suffisamment ample, quelques dizaines de milliers de personnes sans doute, pour provoquer un long débat entre conseillers royaux et responsables des opérations de « perfectionnement » de l'expulsion. Le terme de patrie s'impose ici car on le trouve sous la plume de l'un des commissaires de ces opérations. Celui-ci, Gregorio López Madera, écrit le 20 avril 1621 une lettre à Philippe IV qui vient de succéder sur le trône à son

¹⁹ Trevor J. DADSON, *Los moriscos de Villarubia de los Ojos (siglos XV-XVIII), historia de una minoría asimilada, expulsada y reintegrada*, Madrid, Iberoamericana, 2007 ; voir pour les morisques murciens la revue *Murgetana* qui a consacré son numéro 131, año LXV, 2014, à l'expulsion des morisques (1614-2014) et Dimas ORTEGA, Bernard VINCENT et José Miguel ABAD (éds.), *Historia y Historiografía de la Expulsión de los Moriscos del Valle de Ricote*, Murcia, Editum, 2015.

père.²⁰ Préconisant l'arrêt des poursuites contre les morisques « *vuelos* » il parle de la « *afición natural a su patria* » et plus loin « *se muestran constantes en el amor de su patria con tanto riesgo propio* ». Et il ajoute « *quizá salieron inocentes los que han conservado y confesado la fe entre los que la niegan y persiguen. Y si salieron culpados, vuelven arrepentidos al gremio de la Iglesia, a la clemencia de Vuestra Majestad* ». Il a encore cette phrase: [los moriscos *vuelos*] « *querían más morir en España que vivir desterrados* ».

Le troisième et dernier exemple est nettement postérieur et concerne les descendants des morisques exilés entre 1609 et 1614. Nous avons vu que les valenciens s'installèrent principalement en territoire aujourd'hui algérien et que d'autres, surtout andalous et *extremeños*, gagnèrent le Maroc. J'ai évoqué allusivement aussi le cas de ceux, aragonais, catalans mais encore castillans (souvent enfants ou petits-enfants des expulsés du royaume de Grenade en 1569-1570) passés par la France pour pouvoir emmener leurs enfants. Ceux-ci, sauf quelques milliers, se sont vite embarqués à Agde, Marseille, Toulon, pour fondre sur l'Afrique du Nord, essentiellement sur Tunis. Les sources françaises les appellent volontiers granadins ou tagarins (aragonais). De tous les morisques exilés ils ont été les mieux accueillis. Protégés par le bey, ils se sont installés à Tunis même et dans toute une série de villages à l'est (Soliman) et à l'ouest (El Alia) de la capitale et encore au sud, le long de la vallée de la Medjerda (Testour) ou à Zaghouan.

Arrêtons-nous à Testour, ville que les morisques fondent, grâce à un document exceptionnel, le journal d'un religieux, le trinitaire Francisco Ximénez qui ayant fondé un hôpital pour les captifs chrétiens a séjourné de 1720 à 1735 en Tunisie. Il se rend en juillet 1724 à Testour et en fait une longue description où il fait part de sa profonde émotion.

La place carrée, se trouve au milieu du village, où les maures, qui la fondèrent, avaient des fêtes de taureaux à l'espagnole. Il compte dans les 800 maisons, mais toutes avec des toits et des patios, ayant les mêmes formes qu'en Espagne. Quelques-unes d'entre elles ont des balcons et des fenêtres suivant le style morisque... Le pouvoir est entre les mains des maures andalous. Ils ont un cheikh que les maures appellent en espagnol « *governador* » deux conseillers et un alguacil, à la manière espagnole. Plusieurs parmi ces maures andalous sont des tagarins et aragonais, mais de nombreux arabes sont venus par la suite vivre avec eux et déjà dans l'état actuel des choses, les familles espagnoles et arabes sont mélangées entre elles par l'intermédiaire des mariages. C'est pour cela que leurs fils perdent progressivement la langue espagnole. Il n'y a que les maures vieux qui la parlent bien et couramment. Tous les soirs, quand j'étais dans ce village, les messieurs de la justice m'appelaient et me faisaient asseoir dans la rue, pour prendre l'air frais, sur une natte qu'ils mettaient par terre avec une sorte de matelas. Et ainsi nous parlions longuement en espagnol. Ils se rappelaient plusieurs romances des anciens maures de Calahinos, des Infantes de Lara, des Maures de Grenade et autres. Ils disaient des choses et des choses qui sont les mêmes que les espagnols ont l'habitude de traiter

²⁰ Archivo Histórico Nacional de Madrid, Consejos, legajo 4733.

dans leurs conversations, de sorte que j'avais l'impression d'être dans un village d'Espagne.²¹

Aujourd'hui encore un Espagnol qui parcourt les rues de Testour – ou celles de Zaghouan - aura un sentiment proche de celui de Ximénez. Il contempera les minarets de Testour qui « s'apparentent aux tours-clochers mudéjars d'Aragon par la forme, la structure et le décor ».²² Il sera frappé par l'existence de nombreux toits à pente unique en tuile creuse et par l'organisation des maisons autour des patios ayant inspiré au voyageur Thomas d'Arcos en octobre 1631 cette remarque significative, il est « rempli d'assez belles maisons, fabriquées à la christianesque »²³. Il constatera encore que deux des quartiers de la ville s'appellent toujours « quartier des Andalous » et « quartier des Tagarins », et que nombreux sont les habitants revendiquant avec fierté leur ascendance morisque.

Ainsi, si au XVI^e siècle les morisques n'ont cessé d'inquiéter les autorités par des supposés déplacements, nous voyons à travers ces exemples qu'il existe un abîme entre la réalité des faits et la représentation qu'a donnée des morisques la documentation et très souvent la bibliographie. La documentation qui émane presque exclusivement des vieux-chrétiens voit volontiers dans les minoritaires des individus se déplaçant sans cesse dans le but de comploter. Il y a certes des départs pour l'Afrique du Nord avec volonté des migrants de participer à des opérations punitives de course organisées depuis Alger ou Tétouan. Mais la plupart des déplacements internes à la péninsule Ibérique n'avaient que de banales raisons professionnelles ou relevaient du souci de réunir les membres de familles contraintes à la dispersion. On oublie que les morisques, qu'ils fussent aragonais, valenciens ou grenadins, étaient pour la plupart des paysans physiquement attachés à leur terre et à leur travail dont la qualité était d'ailleurs unanimement reconnue. Ces *desterrados* ont construit dans les lieux où ils se sont installés lors de leur exil une vie sédentaire à laquelle ils avaient toujours aspiré. Non sans éprouver la nostalgie du sol de leurs ancêtres.

²¹ Cette longue citation est tirée du travail de Mikel DE EPALZA, « Nouveaux documents sur les andalous en Tunisie au début du XVIII^e siècle », *Revue d'Histoire Maghrébine*, 17-18, janvier 1980, p. 79-108 ; Slimane Mostafa ZBISS, Abdel-Hakim GAFFSI, Mohiedine BOUGHANMI, M. DE EPALZA, *Études sur les morisques andalous*, Tunis, Institut National d'Archéologie et d'Art, 1983, p.57-90. La citation (traduite par Mikel de Epalza) figure à la page 82. Le récit de Francisco Ximénez est encore inédit. Le *Diario de Túnez* se trouve à la bibliothèque de la Real Academia de la Historia de Madrid, E 196, 197, 198 et 199.

²² Ahmed SAADAOU, *Testour du XVII^e au XIX^e siècles, histoire architecturale d'une ville morisque de Tunisie*, Tunis, Université de Tunis, 1996, p. 455.

²³ *Ibid.*, p. 410.